



Département: AUDE

Commune : MIREPEISSET

Z

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du : 14 Octobre 2015

Date de la convocation : 8 Octobre 2015

Date d’Affichage 8 octobre 2015

Nombre de Conseillers en exercice 15

Présents 11

Absent :4

Le Mercredi 14 Octobre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en Mairie de Mirepeïssset,

Présents et représentés : F.MARTINAGE, V.AMALRIC,, D.CARBONELL, P.VIVEN, E.BOURDON, J.P.FERRER., R.AMOKRANE, P.ANDRIOTI, R.SANCHEZ, D.MARTINEZ, P.MILANI.

Absents : N.GAUBERT, F. FAYRET P-M. GARCIA D.BRONCANO

Secrétaire de séance P.MILANI

### 1- Approbation du compte rendu de la séance précédente

Accord à l’unanimité

### 2- Instauration d’un sens unique dans la rue du pont

Madame le Maire informe le conseil que suite à la réunion publique concernant les problèmes de circulation dans la Rue du Pont et afin d’améliorer la sécurité des riverains, elle propose d’instaurer un nouveau sens de circulation et mettre cette rue en sens unique, dans le sens « la Placette – le Pont »

Accord à l’unanimité

### 3- Opération récré fruitées -Année scolaire 2015-2016

Madame le Maire dépose la convention de Partenariat entre la Coopérative Citiescope, le Grand Narbonne et la commune. Dans le cadre de la convention les enfants de l’école de Mirepeïssset recevront un fruit à la récréation 2 fois par semaine les lundi et vendredi après-midi, La commune paie les fruits livrés par l’Etablissement MALLEUS situé à Narbonne : 76% remboursés par l’Europe pour 9 distributions par trimestre. le Grand Narbonne rembourse 5 € HT / enfant et par an pour la gestion, l’élaboration des menus mensuels, la logistique , le suivi et la mise en place de l’opération . L’opération récré fruitées patronnée par le ministère de la santé, a notamment pour objet de lutter contre l’obésité infantile par des pratiques alimentaires et une sensibilisation à ce problème

Accord à l’unanimité

### 4-Décision modificative 3 –

Madame le Maire expose au Conseil que n’ayant pas obtenu les subventions nécessaires pour réaliser les travaux d’accessibilité de l’accueil de la mairie, il est nécessaire de procéder à des réajustements de comptes, elle propose de transférer la somme prévue sur le compte du complexe sportif qui lui, est subventionné à hauteur de 65% afin de commencer les travaux d’ici la fin de l’année, et d’approuver les décisions modificatives suivantes

**Département: AUDE**

**Commune : MIREPEISSET**

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 - 57	Frais d'études	-5000.00	
2315 - 67	Installat°, matériel et outillage techni	5000.00	
2313 - 54	Constructions	-60000.00	
2315 - 67	Installat°, matériel et outillage techni	60000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Accord à l'unanimité

### **5- Création d'une régie de recettes pour la location des tables et chaises**

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes pour la location des tables et des chaises municipales et de nommer Madame Fabienne VIDAL régisseur et Madame Émilie TRICOIRE qui la remplacera en cas de maladie ou congés.

Accord à l'unanimité

### **6-Rétrocession des voiries du lotissement " du château d'eau " à la commune**

Madame le Maire dépose la convention de rétrocession signée le 1er Aout 2013 entre la Commune et la SARL SEGAS, considérant que les travaux de voirie et paysagers du Lotissement du château d'eau sont achevés et conformes au permis de Lotir, elle propose d'intégrer les parcelles cadastrées A1465. A1467 A1480 dans le domaine public

Accord à l'unanimité

### **7 DIVERS**

- Avancement de Julien DALMEYDA suite à la réussite du concours d'Agent de Maîtrise
- Visite de la Commission Panique et Incendie à la Salle des Fêtes suite aux travaux de mise aux normes effectués en vue de l'obtention de l'Avis Favorable
- Publication au BOAMP (Bulletin officiel des annonces des marchés Publics) d'un appel à la concurrence en vue de l'élaboration du P.L.U limite dépôt des offres le 17/11/2015
- Programme Voirie 2016 : demande subventions au Conseil Départemental :
  - Aménagement entrée du village (Croix st Antoine pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales).
  - création d'un chemin piéton et terrassement pour containers enterrés sur le terrain acheté en bordure de la D 326
  - travaux rue du Pont (évacuation eaux pluviales).



**Département: AUDE**

**Commune : MIREPEISSET**

- renforcement des berges de la rigole : aménagement pour les eaux de ruissellement :  
rue de la Garenne

**- Acceptation de devis**

- Création site internet
- Crépi mur du cimetière

**- lecture de 3 courriers**

- du receveur municipal : depuis la publication de la loi Note sur la nouvelle organisation territoriale (août 2015) les communes de - 1500 habitants peuvent dissoudre leur CCAS et exercer directement les compétences.
- de l'Aude Solidarité : collecte de dons pour aider les communes inondées du Var et des Alpes Maritimes.
- du Préfet de Région : Conclusion du rapport d'enquête sur le projet de classement des abords du Canal du Midi : Avis défavorable.

Vu par nous, Maire de la commune de MIREPEISSET

Pour être affiché le :

à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à MIREPEISSET,